

# l'est du québec Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Papier journal transbordé via Pointe-au-Pic

## Le traversier-rail immobilisé par les glaces

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les glaces accumulées sur le fleuve Saint-Laurent empêchent depuis plus d'une semaine le traversier-rail Georges-Alexandre Lebel d'effectuer ses liaisons régulières entre Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, et Matane, sur la Rive-sud.

Immobilisé dans le port de Baie-Comeau pendant presque toute la semaine dernière, ce navire qui transporte principalement le papier journal de la compagnie QNS, a réussi à traverser le fleuve et atteindre Matane, dimanche, mais avec l'assistance du brise-glace Radisson; les brise-glace étant retenus à Québec ces jours-ci, le traversier-rail demeure prisonnier dans le port de Matane.

Des mesures ont donc été prises il y a quelques jours afin d'assurer, du moins temporairement, la relève du traversier-rail. Les 840 tonnes de papier journal destinées quotidiennement aux marchés de New York et de Chicago, et transportées depuis un an par le traversier-rail, sont maintenant chargées sur des barges, en face de Baie-Comeau, puis conduites à Pointe-au-Pic (Charlevoix) pour être transbordées sur les trains du Canadien National, selon les explications fournies par M. Stevens, du CN, hier.

Pour sa part, un porte-parole de la compagnie de papier QNS, M. Yves Garon, n'a formulé aucun commentai-

re sur cette situation. La compagnie QNS est le principal utilisateur du traversier-rail mis en service il y a un an par la Compagnie de gestion de Matane Inc. (Cogéma).

Le président et directeur général de Cogéma, M. Roger Dion, maire de Matane, a dit hier au SOLEIL que deux raisons expliquent cette situation: un hiver plutôt rude "avec de grands vents d'ouest qui retiennent les glaces vers le sud", puis l'absence des navires de la Société des traversiers du Québec. Ces derniers, paralysés par un conflit de travail, ouvraient la voie au traversier-rail, l'hiver dernier.

Le Georges-Alexandre Lebel compte sur une force de moteurs de 5,700 HP alors que le traversier Camille-Marcoux, qui a la réputation d'un brise-glace, compte 9,000 HP.

M. Dion a écarté la possibilité que Cogéma, à la lumière de la présente situation, songe à ajouter du pouvoir aux moteurs du G.-A. Lebel; la compagnie envisagerait plutôt, au début des années 1980, d'ajouter un autre navire, surtout si les régions de Sept-Îles et de Port-Cartier se joignent au réseau.

Construit en 1975 par Incan Ships Ltd, ce navire équipé pour recevoir de 22 à 26 wagons de 50 pieds chacun, mesure 66 pieds de largeur et 373 pieds de longueur. Ce bateau, qui fait la fierté du CN et des dizaines d'hommes d'affaires qui ont investi

dans Cogéma, est entré en service le 31 janvier 1978.

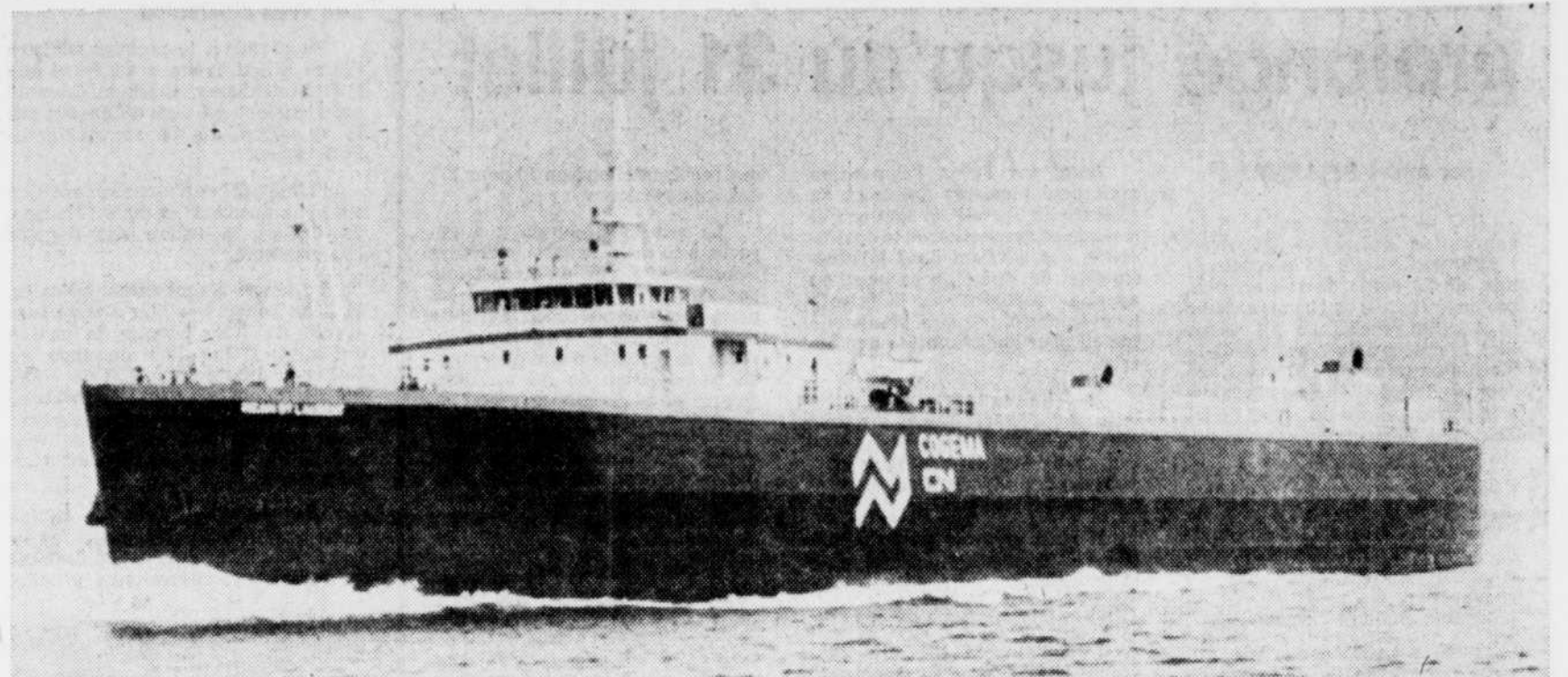
Plus de \$30 millions ont à ce jour été investis par les gouvernements, le CN, Cogéma et d'autres partenaires, afin de construire des rampes à Matane et Baie-Comeau, et relier ainsi la

Côte-Nord au reste du continent par le biais du chemin de fer.

Un an après la mise en service du traversier-rail, les administrateurs de Cogéma se rencontreront, mardi prochain, à Matane, pour dresser un bilan de la première année d'activités.

Le président, M. Dion, a dit hier être très satisfait de cette première année; il a confié que le déficit d'opération pour ces 12 premiers mois serait de l'ordre de \$600,000 ce qui serait moindre qu'anticipé. Cogéma offre de l'emploi à 12 personnes, dont 11 membres d'équipage et un gardien

au port de Matane. M. Dion n'a pas caché qu'il sera sans doute aussi question de la présente aventure pour le traversier-rail, de même que de l'impact que cette publicité pourrait avoir dans la région de Port-Cartier et de Sept-Îles où le projet reste à être concrétisé.



Le "Georges-Alexandre Lebel", en service depuis un an

Polyvalente de Paspébiac

## La régionale accepte l'ultimatum des enseignants, sous condition

par Claude VAILLANCOURT

La Commission scolaire régionale de la baie des Chaleurs s'en remet intégralement au rapport de l'enquêteur Jean-Louis Plante, en ce qui concerne le dossier de l'administration de l'école polyvalente de Paspébiac, en Gaspésie, et exige que le ministère de l'Éducation assume le coût des recommandations de l'enquêteur.

Pour autant que le ministère de l'Éducation lui accorde les crédits nécessaires à la mise en marche des recommandations, la régionale accepte d'accorder un congé sabbatique au principal de l'école et à son adjoint; de les remplacer, pour une période d'un an, par deux autres personnes; d'engager, sur une base partielle, un spécialiste en administration scolaire et d'associer les parents au fonctionnement de l'école.

C'est ce qu'a indiqué hier au SOLEIL le directeur général de la commission scolaire, M. George Harris-

son, à la veille de la fin de l'ultimatum lancé par les 60 enseignants de la polyvalente. Ces derniers exigeaient de la part de la commission le respect intégral des recommandations de l'enquêteur nommé pour tenter de mettre fin à un litige qui a occasionné une grève de 35 jours ouvrables l'automne dernier.

Les enseignants de la polyvalente, membres du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec, sous la gouverne de M. Bertrand Berges, se réunissent, hier soir, pour décider s'ils allaient accorder un sursis à la commission jusqu'au moment de la réponse du ministère.

Le conflit à la polyvalente de Paspébiac a été fertile en rebondissement jusqu'à maintenant. Le 18 avril 1978, dans un dossier remis à la direction de la commission scolaire, les enseignants de la polyvalente exigeaient le départ de leur direction scolaire pour motif d'incompétence.

Devant le refus des autorités scolaires à répondre affirmativement à leur enquête, ils déclenchèrent une grève le 25 septembre. Malgré l'émission d'une injonction les sommant de reprendre le travail, les enseignants, appuyés en cela par tous les syndicats de la CEQ, refusaient de reprendre le travail, amenant ainsi 11 d'entre eux à comparaître en cour pour outrage au tribunal. La décision du juge n'est pas encore rendue dans ce dossier. Le 14 novembre, après des discussions entre le président de la CEQ, le ministre de l'Éducation et les autorités de la commission scolaire, M. Jacques-Yvan Morin chargeait M. Jean-Louis Plante de procéder à une enquête sur le conflit. Les enseignants convenaient alors de reprendre le travail.

Le dossier de l'enquêteur a été remis la semaine dernière aux parties en cause. Aussitôt, le principal et son adjoint regagnaient leurs bureaux et les enseignants de la polyvalente répliquaient en annonçant un nouveau débrayage pour ce matin si les autori-

tés de la commission scolaire ne se soumettaient pas aux recommandations de l'enquêteur.

## Soupçonné de hold-up

Un individu de St-Gabriel est détenu par la Sûreté du Québec à Rimouski. Il serait l'auteur du vol qualifié qui a eu lieu à l'hôtel Plante, de Saint-Gabriel de Rimouski avant-hier soir.

Vers 22h, un homme s'est présenté à l'hôtel. S'adressant à Mme Plante, il a réclamé le contenu de la caisse.

Selon la plaignante, l'individu simulait une arme et elle lui a remis une somme de \$25.

Le voleur a aussitôt quitté l'hôtel et il a pris un taxi pour se faire conduire à Rimouski. Il devait toutefois être intercepté à Mont-Joli par la police de cette ville qui l'a remis à la Sûreté du Québec.



photo Laurent Arsenault

### Incendie à Sept-Îles

Les enquêteurs de la sûreté municipale de Sept-Îles poursuivent leurs recherches afin de découvrir les causes de l'incendie qui a complètement détruit l'Hôtel-motel Bel Air Inc., dans le courant de la journée de lundi. Un porte-parole de la police locale, l'inspecteur Perreault, a affirmé que les dommages matériels pourraient dépasser les \$400,000. Plusieurs maisons des environs ont été endommagées par les flammes poussées par des vents atteignant les 100 km à l'heure. Rappelons que le feu a pris naissance vers les 7h du matin, soit en pleine tempête de neige et de vent. Personne n'a perdu la vie dans ce sinistre, l'un des plus importants à survenir à Sept-Îles depuis plusieurs mois. Cet établissement hôtelier appartenait à M. Caron, de Sept-Îles.

### UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur, telles que boeuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros.

<b>SOC DE PORC</b> roulé, fumé (jambon cottage complet) lb	<b>1.79</b>
<b>SAUCISSE</b> LARD et BOEUF emballage de 1 lb	<b>1.29</b>
<b>CRETONS MAISON</b> apprêtés selon les meilleures traditions, contenant de 2 lb	<b>3.59</b>
<b>GROS POULET</b> congelé, éviscéré Canada Cat. Utilité, 5 à 7 lb	<b>1.29</b>
<b>POITRINES DE POULET</b> bien dodues, congelées, boîte de 5 lb	<b>7.99</b>
<b>CUISSES DE POULET</b> congelées bte de 5 lb	<b>6.49</b>
<b>ROTI DE SOC et</b> <b>D'ÉPAULE DE LARD</b> complet	<b>1.29</b>

<b>BACON ECONOMIQUE</b> TRANCHÉ SANS COUENNE FABRICATION MAISON emballage 1/2 lb	<b>.65</b>
--	------------

<b>ROSBIF DE</b> <b>SURLONGE</b> désossé, complet	<b>2.65</b>
---	-------------

<b>LANGUE DE BOEUF</b>	<b>lb .95</b>
------------------------	---------------

<b>SPECIAL</b> <b>STEAK T-BONE</b>	<b>lb 2.79</b>
---------------------------------------	----------------

• LUN. - JEUDI de 8.30 à 5.30 - VEN. de 8.30 à 9.00 - SAM. de 8.30 à 5.00  
**Carrier & Coulet** Tél.: 522-5291  
 345, RUE DU PONT, QUE. BOEUF DE L'OUEST GROS ET DETAIL

(Annonce)

### EXPO 2500



### VOYAGES A KITCHENER

Lors de l'exposition des produits "Schneider's" tenue chez Paul Vennes Inc., les 10 et 11 novembre 1978, deux prix de présence ont été attribués. Les heureux gagnants sont, de gauche à droite: MM. Pierre Bertrand, de Boucherie Pierre, Ancienne-Lorette, et Marc Lapointe, du Château Frontenac. Sur notre photo, le directeur général de Paul Vennes Inc., Monsieur Jean-Louis Vennes, fait la remise des billets d'avion aux gagnants.

### RADIO AMATEUR ET ONDES COURTES



Explorez le monde entier • Radio-téléphone mobile • Cours complets en classe et par correspondance débutant en janvier • Magasin d'équipement et démonstrations gratuites.

**LES SERVICES V.E. INC.**  
4264 St-Félix, Cap-Rouge 658-7388  
Permis du ministère de l'Éducation #099567

### AVIS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC-EST.

L'ASSEMBLEE générale annuelle de la Caisse populaire de Québec-Est aura lieu le mercredi 24 janvier 1979, à 20h.00, à l'Hôtel Holiday Inn, de St-Roch, Québec. Les buts de cette assemblée sont la reddition des comptes et l'élection de nouveaux officiers. L'assemblée générale devra également se prononcer sur la modification du nom de notre caisse qui est la suivante:

Caisse populaire Québec-Est  
au lieu de  
Caisse populaire de Québec-Est

Tous sont cordialement invités.

**YVAN CARON**  
Secrétaire

vendredi soir, surveillez le ciel de Québec



Air-Caméra Ltée - 651-7191, en collaboration avec LE SOLEIL

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B



Maison très peu visible de la route 20, selon plusieurs personnes.

C'est surtout le point d'interrogation qui suscite des questions.

Le Soleil, Réal Laberge

## Notre-Dame-du-Portage: campagne pour aider le centre d'information touristique sous-utilisé

par Réal LABERGE

**RIVIERE-DU-LOUP** — Trois organismes préoccupés du développement de la zone de Rivière-du-Loup ont entrepris conjointement une campagne de protestation et de pression visant à remédier à la sous-utilisation du centre d'information touristique de Notre-Dame-du-Portage.

Ce sont l'Association touristique

de l'est du Québec, la Chambre de commerce et le Commissariat industriel de Rivière-du-Loup, qui considèrent que cette sous-utilisation d'un magnifique et dispendieux bâtiment de style canadien, qui a été construit il y a plus de cinq ans au coût d'environ \$300.000, est surtout attribuable à son emplacement très peu visible de l'autoroute 20, ainsi qu'à une signalisation routière insatisfaisante.

Selon un porte-parole des trois organismes, le commissaire industriel de Rivière-du-Loup, M. André Joncas, ce centre d'information touristique d'envergure provinciale et devant servir de porte d'entrée au Québec et à la Gaspésie, est tellement mal situé que sa fréquentation est moindre que celle du petit kiosque municipal de Rivière-du-Loup même.

M. Joncas a souligné d'une part "que la belle maison de style canadien se trouve cachée dans un petit bois, derrière un haut talus, au milieu d'un terrain de pique-nique".

D'autre part, son emplacement à un mille à l'est du viaduc de Notre-Dame-du-Portage, et surtout au sud de l'autoroute transcanadienne, se situe justement "du côté opposé de celui qui attire le regard du vacancier ou du touriste", soit le majestueux panorama

que ces hauteurs offrent sur le Saint-Laurent et les Laurentides.

**Signalisation défective**

En outre, un autre problème vient compliquer la sous-utilisation de ce centre d'information touristique, c'est sa signalisation routière défective.

A un endroit où le trafic circule à 100 km, M. Joncas a signalé au SOLEIL que deux seuls panneaux routiers, sans aucune information écrite et se contentant du point d'interrogation (?) de la signalisation routière internationale, indiquent aux automobilistes qu'il y a là un centre pouvant répondre à leurs besoins d'information touristique.

De l'avis des trois organismes protestataires, il n'appartient pas au

Québec de "vouloir faire l'éducation" des millions de visiteurs canadiens et américains, quand ils n'en ont pas encore souci.

Ce qui importe en signalisation routière, du moins dans le cas du centre d'information de Notre-Dame-du-Portage, c'est que l'usager de l'autoroute transcanadienne puisse l'identifier à ce titre, "par une mention écrite adéquate". Et cela, de façon qu'on puisse le différencier, au moins, des relais routiers habituels de repos ou "des toilettes".

**Interventions réclamées**

En outre de cette correction de la signalisation routière, les trois organismes de la région de Rivière-du-Loup réclameront, et ceci avant le 24

juin prochain, les travaux qui s'imposent pour rendre le poste d'information concerné plus visible.

On demandera notamment "de faire sauter la butte de terre qui le cache de la route", ainsi que de le mettre davantage en évidence par un éclairage adéquat.

Ainsi les vacanciers et touristes de l'autoroute 20, à destination de la Gaspésie, du Témiscouata ou des Maritimes pourront bénéficier pleinement des installations dispendieuses mais sous-exploitées de ce centre d'information, qui comporte une spacieuse salle d'accueil, un kiosque de documentation, ainsi qu'une salle de présentation de renseignements audiovisuels.

## Schefferville veut faire réparer ses 15 milles de rues

**SCHEFFERVILLE** (G. Quellet) — Le ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard, a constitué une table inter-ministérielle de travail pour étudier les possibilités de refaire le réseau routier de Schefferville, au Nouveau-Québec.

Ce comité qui réunira des représentants des ministères des Affaires municipales, de l'Aménagement, des Richesses naturelles et des Transports, devrait permettre au ministre de prendre une décision sur ce projet de \$1.5 million.

Le maire de Schefferville, M. Charles Bégin, qui a communiqué la nouvelle au SOLEIL après avoir eu un entretien avec le ministre Lessard, s'est réjoui de cette démar-

che, considérant que "la porte nous est ouverte au bureau de M. Lessard".

Le ministre aurait reconnu l'existence d'un problème à Schefferville où les 15 milles de rues de cette ville isolée n'ont pas été reconstruites depuis l'ouverture de la ville il y a plus de 20 ans.

"C'est une situation frustrante et déprimante pour les travailleurs de Schefferville", a affirmé le maire Bégin en parlant de ces rues à l'asphalte brisé puis rapiécé avec du ciment. Le maire est très confiant que la situation s'améliorera dans un proche avenir.

Quelque 5.000 personnes vivent à Schefferville, un centre minier situé à 360 milles au nord de Sept-Îles.

**COLLEGE DE CHAMPIGNY**  
1400, boul. de l'Aéroport,  
Ste-Foy, Quartier Laurentien, G2G 1G6  
Tél.: 872-0508

- Institution privée, reconnue d'intérêt public
- Externat pour garçons (200 places)
- Internat pour garçons (30 places)
- Cours secondaire I, II, III, IV
- Voie enrichie et régulière
- Examen d'admission pour sec. I et II le samedi 27 janvier 1979 à 8h30 a.m.

Donner son nom en téléphonant au service de l'admission: 872-0508.  
— Pour sec. III et IV, la demande d'admission se fait en communiquant avec le directeur des études: 872-0508.

**CHAMBRES DEMANDEES POUR LA PERIODE DU CARNAVAL**

Toute personne ayant des chambres à louer pour la période du Carnaval, du 1er au 11 février 1979, est priée de s'adresser, du lundi au vendredi, de 10.00 heures à 16.30 heures, à l'endroit suivant:

**COMITE DU LOGEMENT DU CARNAVAL**  
60, rue D'Auteuil  
Québec  
Tél.: 692-2471

"ACCUEILLIR CHEZ-NOUS DES VISITEURS PENDANT LE CARNAVAL, C'EST ASSURER LE SUCCES DU 25<sup>ème</sup> CARNAVAL DE QUEBEC"

"UN AUTRE SERVICE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC"

**VENTE DE RENOVATION**

<b>ROBES</b> "DERNIERE MODE" Sugg. jusqu'à \$28 pour <b>\$12<sup>99</sup></b> Sugg. jusqu'à \$35 pour <b>\$17<sup>99</sup></b>	<b>JEANS LOIS</b> RABAIS DE <b>50%</b>
<b>HABITS DE NEIGE</b> Ensembles 2 pièces Sugg. jusqu'à \$49.99 pour <b>\$24<sup>99</sup></b>	<b>ENSEMBLES EN RATINE DE VELOURS EN SPECIAL à \$28 et \$30</b>
<b>MANTEAUX D'HIVER</b> RABAIS DE <b>33 1/3 à 50%</b>	<b>UN LOT DE BLOUSES</b> Sugg. jusqu'à \$16 pour <b>\$2<sup>99</sup></b>
<b>JUMPERS, JUPES, BLOUSES, ENSEMBLES-PANTALONS</b> Sugg. jusqu'à \$35 pour <b>\$4<sup>99</sup></b>	<b>ENSEMBLES DE SKI</b> 2 pièces RABAIS DE <b>33 1/3%</b>

**TOUTE VENTE FINALE**

**le Pavillon d'or des enfants**

**PLACE STE-FOY QUEBEC 10 653-8153**

**VENTE RENOVATION**

**REDUCTION D'INVENTAIRE JUSQU'À 75%**

**50 à 60% DE RABAIS**

**LA VENTE DEBUTE JEUDI A 10h.**

**BLOUSONS EN ULTRA-SUEDE**  
Couleurs assorties  
aussi **HABITS**  
100% laine ou laine et polyester.

Ex.: **HABITS D'ETE**  
Vous qui partez vers le Sud, voilà une occasion en or

**COMPLET SAVILE ROW**  
Rég. \$250 pour **\$99<sup>99</sup>**  
Aussi **HABITS QUATRE SAISONS Spécial \$112.99**

SAVILE ROW - PIERRE CARDIN - CHRISTIAN DIOR - WOLSEY - UTEX - CROYDON - PARIS - ARROW - CACHAREL - RIVIERA - J. MILLER - PARK LANE - BONDA TEXTILE

aussi **GOLS ET CHAPEAUX en FOURRURE**

**LIQUIDATION COMPLETE jusqu'à \$100,000<sup>00</sup> de marchandises**

**dalmore**  
CORP.  
PLACE STE-FOY - 653-0432  
CHARGEX - MASTER CHARGE - DINER'S CLUB

**P.S. Ameublement à vendre**

# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-Louis

Papier journal transbordé via Pointe-au-Pic

## Le traversier-rail immobilisé par les glaces

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les glaces accumulées sur le fleuve Saint-Laurent empêchent depuis plus d'une semaine le traversier-rail Georges-Alexandre Lebel d'effectuer ses liaisons régulières entre Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, et Matane, sur la Rive-sud.

Immobilisé dans le port de Baie-Comeau pendant presque toute la semaine dernière, ce navire qui transporte principalement le papier journal de la compagnie QNS, a réussi à traverser le fleuve et atteindre Matane, dimanche, mais avec l'assistance du brise-glace Radisson; les brise-glace étant retenus à Québec ces jours-ci, le traversier-rail demeure prisonnier dans le port de Matane.

Des mesures ont donc été prises il y a quelques jours afin d'assurer, du

moins temporairement, la relève du traversier-rail. Les 840 tonnes de papier journal destinées quotidiennement aux marchés de New York et de Chicago, et transportées depuis un an par le traversier-rail, sont maintenant chargées sur des barges, en face de Baie-Comeau, puis conduites à Pointe-au-Pic (Charlevoix) pour être transbordées sur les trains du Canadien National, selon les explications fournies par M. Stevens, du CN, hier.

Pour sa part, un porte-parole de la compagnie de papier QNS, M. Yves Garon, n'a formulé aucun commentaire sur cette situation. La compagnie QNS est le principal utilisateur du traversier-rail mis en service il y a un an par la Compagnie de gestion de Matane Inc. (Cogéma).

Le président et directeur général de Cogéma, M. Roger Dion, maire de Matane, a dit hier au SOLEIL que deux raisons expliquent cette situation: un hiver plutôt rude "avec de grands vents d'ouest qui retiennent les glaces vers le sud", puis l'absence des navires de la Société des traversiers du Québec. Ces derniers, paralysés par un conflit de travail, ouvraient la voie au traversier-rail, l'hiver dernier.

Le Georges-Alexandre Lebel compte sur une force de moteurs de 5,700 HP alors que le traversier Camille-Marcoux, qui a la réputation d'un brise-glace, compte 9,000 HP.

M. Dion a écarté la possibilité que Cogéma, à la lumière de la présente situation, songe à ajouter du pouvoir aux moteurs du G.-A. Lebel; la compagnie envisagerait plutôt, au début des années 1980, d'ajouter un autre navire, surtout si les régions de Sept-Îles et de Port-Cartier se joignent au réseau.

Construit en 1975 par Incan Ships Ltd, ce navire équipé pour recevoir de 22 à 26 wagons de 50 pieds chacun, mesure 66 pieds de largeur et 373 pieds de longueur. Ce bateau, qui fait la fierté du CN et des dizaines d'hommes d'affaires qui ont investi dans Cogéma, est entré en service le 31 janvier 1978.

Plus de \$30 millions ont à ce jour été investis par les gouvernements, le CN, Cogéma et d'autres partenaires, afin de construire des rampes à Matane et Baie-Comeau, et relier ainsi la Côte-Nord au reste du continent par le biais du chemin de fer.

Un an après la mise en service du traversier-rail, les administrateurs de Cogéma se rencontreront, mardi prochain, à Matane, pour dresser un bilan de la première année d'activités.

Le président, M. Dion, a dit hier être très satisfait de cette première année; il a confié que le déficit d'opération pour ces 12 premiers mois serait de l'ordre de \$600,000 ce qui serait moindre qu'anticipé. Cogéma offre de l'emploi à 12 personnes, dont 11 membres d'équipage et un gardien au port de Matane.

M. Dion n'a pas caché qu'il sera sans doute aussi question de la présente aventure pour le traversier-rail, de même que de l'impact que cette publicité pourrait avoir dans la région de Port-Cartier et de Sept-Îles où le projet reste à être concrétisé.



Le "Georges-Alexandre Lebel", en service depuis un an

## Référendum à St-Alban

par Gérard ROCHETTE  
(Collaboration spéciale)

SAINT-ALBAN — Il y aura référendum les 26 et 27 janvier prochain à Saint-Alban, dans le comté de Portneuf, alors que les contribuables seront appelés à se prononcer sur le règlement municipal fixant de nouvelles rémunérations pour le maire et les conseillers.

La tenue d'un tel scrutin a été rendue nécessaire alors que près de 200 contribuables ont enregistré leur dissidence au règlement municipal adopté le 11 décembre dernier établissant à \$1,000 la rémunération du maire et à \$240 par année celle des conseillers.

Selon les dispositions de la loi, 81 signataires seulement étaient nécessaires pour obliger les autorités municipales à décréter un référendum sur le sujet.

Précisons que le maire de Saint-Alban a droit selon les normes minimales du Code municipal à un traitement d'environ \$400 par année et les conseillers de \$100. Toutefois, ceux-ci peuvent être rémunérés davantage en adoptant un règlement à cette fin et en le soumettant aux contribuables.

On retrouve d'ailleurs une telle situation dans certaines localités du comté de Portneuf, notamment à Saint-Ubalde et à Notre-Dame de Montauban.

Il semble que l'importance du travail à accomplir et la disponibilité exigée ont amené les autorités de Saint-Alban à demander une hausse de leur rémunération. Pour ces derniers, la garantie accordée par le Code municipal en la matière constitue un strict minimum qui, dans le cas de Saint-Alban, n'assure pas une rémunération équitable en fonction du travail à accomplir.

Lors du scrutin des 26 et 27 janvier prochain 702 contribuables pourront s'exprimer sur le règlement proposé.

## A la hauteur de Neuville

# Décision prochaine touchant les voies d'accès à la 40

par Gérard ROCHETTE  
(Collaboration spéciale)

NEUVILLE — Le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, annoncera d'ici quelques semaines la décision définitive de son ministère concernant la construction des voies d'accès (bretelles) à l'autoroute 40, au niveau de la route Gravel, pour desservir les localités de Neuville, Pointe-aux-Trembles et Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge, dans le comté de Portneuf.

C'est ce qui ressort de la rencontre qu'a eue le ministre en fin de semaine avec des membres du comité de citoyens représentant ces trois localités, ainsi que les autorités municipales et le député de Portneuf, Me Michel Pagé.

Au cours de cette rencontre, M. Lessard a pris connaissance d'un mémoire faisant état de la situation qui prévaut actuellement alors qu'un important pourcentage des travaux est complété au niveau de l'infrastructure, du piquetage et de la construction de ponceaux. Également, le mémoire fait ressortir l'impact défavorable qu'aurait l'abandon des voies d'accès à l'autoroute 40 dans les domaines économique, social, touristique et éducatif pour les citoyens de ce secteur de la région de Portneuf.

La rencontre avec la délégation du comté de Portneuf, composée de Mme Hélène Côté, M. Yves Côté, du comité de citoyens, ainsi que des maires Paul-Eugène Drolet, de Neuville, Claude Bouillon, de Pointe-aux-Trembles et M. Leclerc, représentant Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge, a été cordiale.

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, le ministre n'a fait

aucune promesse si ce n'est d'étudier le dossier qui a fait l'objet de la rencontre et de la déposition du mémoire.

Au cours d'une conversation téléphonique, Mme Hélène Côté, représentante du comité de citoyens, s'est déclarée enchantée de l'accueil que leur a réservé M. Lessard. Celle-ci s'est dite très optimiste quant à la décision qui sera annoncée par ce dernier.

D'autre part, LE SOLEIL a appris de source bien informée, extérieure de la région, que les travaux de construction des voies d'accès à la hauteur de Neuville, au niveau de la route Gravel, seront complétés. C'est la décision que le ministre Lessard annoncerait d'ici quelques semaines. La réaction des gens du milieu à l'annonce de l'élimination de ces voies d'accès et l'intervention du comité de citoyens ne seraient pas étrangères à une telle décision.

Toutefois, cette nouvelle prise de position du ministère ne saurait être considérée dans les représentations éventuelles qui pourraient être faites à la décision déjà prise d'éliminer les voies d'accès à l'autoroute 40 au niveau de quatre autres municipalités du comté de Portneuf.

## Bibliothèque fermée, à Thetford

THETFORD MINES — La bibliothèque de l'école polyvalente de Thetford Mines est fermée au public depuis le 21 décembre dernier, suite à la décision des autorités municipales de ne pas reconduire l'entente annuelle qu'elles avaient conclue la première fois en 1973, avec le service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale de l'Amiante. Selon le directeur du service municipal des loisirs, M. Maurice Boulet, le dossier n'est pas fermé. Les parties en cause ne s'entendraient pas sur le coût d'exploitation.

## UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur, telles que bœuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros.

SOC DE PORC roulé, fumé (jambon cottage complet) lb	1.79
SAUCISSE LARD et BOEUF emballage de 1 lb	1.29
GRETONS MAISON apprêtés selon les meilleures traditions, contenant de 2 lb	3.59
GROS POULET congelé, éviscéré Canada Cat. Utilité, 5 à 7 lb	1.29
POITRINES DE POULET bien déossées, congelées, boîte de 5 lb	7.99
CUISSES DE POULET congelées	6.49
ROTI DE SOC et D'ÉPAULE DE LARD complet	1.29

BACON ECONOMIQUE TRANCHÉ SANS COUENNE FABRICATION MAISON emballage 1/2 lb

**.65**

ROSBIF DE SURLONGE désossé, complet

**2.65**

LANGUE DE BOEUF

lb **.95**

SPECIAL STEAK T-BONE lb

**2.79**

• LUN. - JEUDI de 8.30 à 5.30 - VEN. de 8.30 à 9.00 - SAM. de 8.30 à 5.00

**Carrier & Coulet**

345, RUE DU PONT, QUE.

BOEUF DE L'OUEST

Tél.: 522-5291  
GROS ET DETAIL

(Annonce)

## EXPO 2500



## VOYAGES A KITCHENER

Lors de l'exposition des produits "Schneiders" tenue chez Paul Vennes Inc., les 10 et 11 novembre 1978, deux prix de présence ont été attribués. Les heureux gagnants sont, de gauche à droite: MM. Pierre Bertrand, de Boucherie Pierre, Ancienne-Lorette, et Marc Lapointe, du Château Frontenac. Sur notre photo, le directeur général de Paul Vennes Inc., Monsieur Jean-Louis Vennes, fait la remise des billets d'avion aux gagnants.

## RADIO AMATEUR ET ONDES COURTES



Explorez le monde entier • Radio-téléphone mobile • Cours complets en classe et par correspondance débutant en janvier • Magasin d'équipement et démonstrations gratuites.

LES SERVICES V.E. INC.  
4264 St-Félix, Cap-Rouge 658-1388  
Permis du ministère de l'Éducation #695367

## AVIS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC-EST.

L'ASSEMBLEE générale annuelle de la Caisse populaire de Québec-Est aura lieu le mercredi 24 janvier 1979, à 20h.00, à l'Hôtel Holiday Inn, de St-Roch, Québec. Les buts de cette assemblée sont la reddition des comptes et l'élection de nouveaux officiers. L'assemblée générale devra également se prononcer sur la modification du nom de notre caisse qui est la suivante:

Caisse populaire Québec-Est  
au lieu de  
Caisse populaire de Québec-Est

Tous sont cordialement invités.

YVAN CARON  
Secrétaire

vendredi soir, surveillez le ciel de Québec

LUMINAR

Air-Caméra Ltée - 651-7191, en collaboration avec LE SOLEIL

# Une entente est conclue entre Donnacona et ses policiers-pompiers

par Gérard ROCHETTE  
(collaboration spéciale)

**DONNACONA** — Une entente est intervenue hier entre la ville de Donnacona, dans le comté de Portneuf, et le syndicat des policiers-pompiers de cette localité pour le renouvellement de la convention collective de travail échue le 31 décembre dernier.

Cette entente pour une période de deux ans, s'étendant du 1er janvier 1979 au 31 décembre 1980, prévoit des hausses de 8 et 7 pour 100 de la masse salariale pour chacune des années de sa durée.

A la suite de la répartition de cette augmentation, le salaire de base pour un policier s'établit à \$260 par semaine au 1er janvier 1979 et à \$265 au 1er janvier 1980. En ce qui regarde le maximum, celui-ci atteindra \$353 à la première année de la convention et \$378 à la deuxième. Par ailleurs, le salaire d'un sergent pour la même période sera de \$363 et \$388 par semaine.

Il est à remarquer que la hausse de la masse salariale a été répartie en grande majorité dans la partie supérieure de l'échelle de salaires, puisque tous les policiers de par leur ancienneté ont atteint un tel niveau.

Au domaine des bénéfices marginaux, certaines améliorations ont été apportées, notamment au niveau des vacances, alors que les policiers bénéficieront d'une sixième semaine de congé après 25 ans de services, tandis que tout nouvel agent sera avantagé d'un jour de congé par mois, avec un maximum de 10 jours, durant la première année qu'il sera à l'emploi de la ville. Précisons que déjà la convention collective prévoit deux semaines de vacances après un an de service, 3 semaines après cinq ans, quatre semaines après 10 ans et cinq semaines après 20 ans.

D'autre part, les négociations ont débouché sur la signature d'une lettre d'entente en ce qui regarde la mise en place d'unités sectorielles opérationnelles et du système de prime.

En acceptant un tel plan, chaque policier membre du syndicat se voit confier des responsabilités afin de permettre la vérification du travail effectué.

Pour ce faire, deux groupes ont été formés. Ce sont les comités opération policière et opération finance.

Le comité opération policière a pour but de faire les recommandations jugées nécessaires pour l'amélioration du service de la police, le tout devant être transmis au comité opération finance qui accordera son appui ou son refus. Il est entendu que chacune des recommandations acceptées devra être présentée au chef du service ainsi qu'au responsable au sein du conseil municipal.

La lettre d'entente signée par les parties définit les responsabilités de chacun des policiers au sein des comités mis en place. Il est prévu que chaque responsable de comité devra remettre son rapport à la fin de chaque mois et que la vérification pour la distribution de la prime, qui se chiffre à \$780, se fera à tous les trois mois.

Les responsables de la répartition prévue ont été nommés par le syndicat. Ce sont le chef de police, M. Gérard Ouellet, le sergent Louis-Philippe Déry, et l'agent Normand Matte.

Signalons que ce nouveau plan opérationnel sera en vigueur le 1er février prochain et le demeurera pendant la durée de la convention collective.



Il en coûterait \$1.5 million pour transformer cette école en un complexe hôtelier pour personnes âgées à Thetford Mines.

## Thetford Mines

# Une école deviendrait hôtel pour gens âgés

**THETFORD MINES** — Une école à Thetford Mines pourrait bien être transformée en un hôtel pour personnes âgées.

Il s'agit de l'école Normale, située sur la rue Notre-Dame sud, près du centre-ville, en face de l'église Saint-Alphonse. Propriété des religieuses de la Charité de Québec, l'institution est occupée par la Commission

scolaire de Thetford. Cependant, cette dernière ne renouvellera pas le bail de location à la fin de la présente année académique.

La Société d'habitation du Québec a été saisie de ce

projet. Elle doit autoriser incessamment les autorités municipales à effectuer au cours des prochains mois une évaluation des coûts de rénovation. Il en coûterait, semble-t-il, entre \$1 et \$1.5 million pour aménager une soixantaine de logements qui pourraient être loués à prix modiques.

Il s'agirait du premier projet du genre au Québec. Le complexe serait identifié sous l'appellation "La Porte du Bonheur".

# Le tournoi pee wee a attiré 42 équipes à Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-MARIE** — Les Castors de Sherbrooke, les Gaulois de Beauport-Ouest, les Jaros de Saint-Georges, Beloeil et Saint-Bernard sont les nouveaux champions du 13e Tournoi provincial pee wee Vachon Inc, de Sainte-Marie.

Sur le total des 42 équipes participantes, deux formations de la région de Québec, soient le Saint-Etienne de Lauzon et le CFLS de Lévis, ne purent se rendre à Sainte-Marie pour participer aux matchs de la demi-finale C spécial, et de la finale C.

Les résultats de chacune des finales dans les classes AA, A, B, C, et C spécial, furent les suivants:

### Classe AA

Les Castors de Sherbrooke ont remporté les honneurs de la classe AA en l'emportant par le pointage de 10-2 sur le total des deux rencontres, avec en évidence le jeune Guy Belisle qui fut le meilleur compteur de sa classe avec un total de cinq points.

### Classe A

Un but de Guy Langevin son second du match a permis aux Gaulois de Beauport-Ouest de vaincre le Windsor par le compte de 3-2 dans un match enlevant qui a permis au jeune Langevin de décrocher le titre de meilleur compteur de sa classe pour toute la durée de cette classique annuelle.

### Classe B

Alors qu'il ne restait que 20 secondes de jeu en dernière période, un but de Charles Dutil permettait aux Jaros de Saint-Georges, de l'emporter par le pointage de 3-2 sur la formation du FIC de Limoilou. Les champions compteurs de cette classe ont été Stéphane Bourque, du Saint-Georges, et François McGee, du FIC Limoilou.

### Classe C

La formation du CFLS de Lévis,

étant absent à cause de la tempête, les jeunes de Beloeil ont obtenu les honneurs de la classe C après avoir vaincu auparavant les formations de Duberger (Flyers) et Sainte-Foy (St-Benoit 2) par des comptes de 7-1 et 2-1.

Pour la durée du tournoi, les champions compteurs

Pour la durée du tournoi, les champions compteurs de cette classe furent Guy Lecours et Stéphane Valières, du CFLS de Lévis.

### Classe C spécial

Dirigé à l'offensive par le champion compteur Richard Breton, la formation du Saint-Bernard a vaincu le East-Broughton par le compte de 7-2 avec en évidence les jeunes Serge Nadeau, Serge Tracy et Richard Breton qui réussirent chacun deux buts au cours du match de cette finale.

**COLLEGE DE CHAMPIGNY**  
1400, boul. de l'Aéroport,  
Ste-Foy, Quartier Laurentien, Q2G 1G6  
Tél.: 872-0508

- Institution privée, reconnue d'intérêt public
- Externat pour garçons (200 places)
- Internat pour garçons (30 places)
- Cours secondaire I, II, III, IV
- Voie enrichie et régulière
- Examen d'admission pour sec. I et II le samedi 27 janvier 1979 à 8h30 a.m.
- Donner son nom en téléphonant au service de l'admission: 872-0508.
- Pour sec. III et IV, la demande d'admission se fait en communiquant avec le directeur des études: 872-0508.

**CHAMBRES DEMANDEES POUR LA PERIODE DU CARNAVAL**

Toute personne ayant des chambres à louer pour la période du Carnaval, du 1er au 11 février 1979, est priée de s'adresser, du lundi au vendredi, de 10.00 heures à 16.30 heures, à l'endroit suivant:

**COMITE DU LOGEMENT DU CARNAVAL**  
60, rue D'Auteuil  
Québec  
Tél.: 692-2471

"ACCUEILLIR CHEZ-TOI DES VISITEURS PENDANT LE CARNAVAL, C'EST ASSURER LE SUCCES DU 25ème CARNAVAL DE QUEBEC"

"UN AUTRE SERVICE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC"

**VENTE DE RENOVATION**

<b>ROBES</b> "DERNIERE MODE" Sugg. jusqu'à \$28 pour <b>\$12.99</b> Sugg. jusqu'à \$35 pour <b>\$17.99</b>	<b>JEANS LOIS</b> RABAIS DE <b>50%</b>
<b>HABITS DE NEIGE</b> Ensembles 2 pièces Sugg. jusqu'à \$49.99 pour <b>\$24.99</b>	<b>ENSEMBLES EN RATINE DE VELOURS</b> EN SPECIAL à <b>\$28 et \$30</b>
<b>MANTEAUX D'HIVER</b> RABAIS DE <b>33 1/3 à 50%</b>	<b>UN LOT DE BLOUSES</b> Sugg. jusqu'à \$15 pour <b>\$2.99</b>
<b>JUMPERS, JUPES, BLOUSES, ENSEMBLES-PANTALONS</b> Sugg. jusqu'à \$35 pour <b>\$4.99</b>	<b>ENSEMBLES DE SKI</b> 2 pièces RABAIS DE <b>33 1/3%</b>

**TOUTE VENTE FINALE**

**le Pavillon d'or des enfants**  
PLACE STE-FOY  
QUEBEC 10  
653-8153

**VENTE RENOVATION**

**REDUCTION D'INVENTAIRE JUSQU'À 75%**  
**50 à 60% DE RABAIS**  
LA VENTE DEBUTE JEUDI A 10h.

**BLOUSONS EN ULTRA-SUEDE**  
Couleurs assorties aussi **HABITS**  
100% laine ou laine et polyester.  
Ex.: **HABITS D'ETE**  
Vous qui partez vers le Sud, voilà une occasion en or  
**COMPLET SAVILE ROW**  
Rég. \$250 pour **\$99.99**  
Aussi **HABITS QUATRE SAISONS** Spécial \$112.99

SAVILE ROW - PIERRE CARDIN - CHRISTIAN DIOR - WOLSEY - UTEX - CROYDON - PARIS - ARROW - CACHAREL - RIVIERA - J. MILLER - PARK LANE - BONDA TEXTILE

aussi **COLS ET CHAPEAUX** en **FOURRURE**

**LIQUIDATION COMPLETE**  
jusqu'à **\$100,000.00**  
de marchandises

**dalmore**  
CORP.  
PLACE STE-FOY - 653-0432  
CHARGEX - MASTER CHARGE - DINER'S CLUB

P.S. Ameublement à vendre

# la rive sud Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

## Papier journal transbordé via Pointe-au-Pic

# Le traversier-rail immobilisé par les glaces

par Gilles OUELLET  
du Bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les glaces accumulées sur le fleuve Saint-Laurent empêchent depuis plus d'une semaine le traversier-rail Georges-Alexandre Lebel d'effectuer ses liaisons régulières entre Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, et Matane, sur la Rive-sud.

Immobilisé dans le port de Baie-Comeau pendant presque toute la semaine dernière, ce navire qui transporte principalement le papier journal de la compagnie QNS, a réussi à traverser le fleuve et atteindre Matane, dimanche, mais avec l'assistance du brise-glace Radisson; les brise-glace étant retenus à Québec ces jours-ci, le traversier-rail demeure prisonnier dans le port de Matane.

Des mesures ont donc été prises il y a quelques jours afin d'assurer, du moins temporairement, la relève du traversier-rail. Les 840 tonnes de papier journal destinées quotidiennement aux marchés de New York et de Chicago, et transportées depuis un an par le traversier-rail, sont maintenant chargées sur des barges, en face de Baie-Comeau, puis conduites à Pointe-au-Pic (Charlevoix) pour être transbordées sur les trains du Canadien National, selon les explications fournies par M. Stevens, du CN, hier.

Pour sa part, un porte-parole de la compagnie de papier QNS, M. Yves Garon, n'a formulé aucun commentaire sur cette situation. La compagnie QNS est le principal utilisateur du traversier-rail mis en service il y a un an par la Compagnie de gestion de Matane Inc. (Cogéma).

Le président et directeur général de Cogéma, M. Roger Dion, maire de Matane, a dit hier au SOLEIL que deux raisons expliquent cette situation: un hiver plutôt rude "avec de grands vents d'ouest qui retiennent les glaces vers le sud", puis l'absence des navires de la Société des traversiers du Québec. Ces derniers, paralysés par un

conflit de travail, ouvraient la voie au traversier-rail, l'hiver dernier.

Le Georges-Alexandre Lebel compte sur une force de moteurs de 5,700 HP alors que le traversier Camille-Marcoux, qui a la réputation d'un brise-glace, compte 9,000 HP.

M. Dion a écarté la possibilité que Cogéma, à la lumière de la présente situation, songe à ajouter du pouvoir aux moteurs du G.-A. Lebel; la compagnie envisagerait plutôt, au début des années 1980, d'ajouter un autre navire, surtout si les régions de Sept-Îles et de Port-Cartier se joignent au réseau.

Construit en 1975 par Incan Ships Ltd, ce navire équipé pour recevoir de 22 à 26 wagons de 50 pieds chacun, mesure 66 pieds de largeur et 373 pieds de longueur. Ce bateau, qui fait la fierté du CN et des dizaines d'hommes d'affaires qui ont investi dans Cogéma, est entré en service le 31 janvier 1978.

Plus de \$30 millions ont à ce jour été investis par les gouvernements, le CN, Cogéma et d'autres partenaires, afin de construire des rampes à Matane et Baie-Comeau, et relier ainsi la Côte-Nord au reste du continent par le biais du chemin de fer.

Un an après la mise en service du traversier-rail, les administrateurs de Cogéma se rencontreront, mardi prochain, à Matane, pour dresser un bilan de la première année d'activités.

Le président, M. Dion, a dit hier être très satisfait de cette première année; il a confié que le déficit d'opération pour ces 12 premiers mois serait de l'ordre de \$600,000 ce qui serait moindre qu'anticipé. Cogéma offre de l'emploi à 12 personnes, dont 11 membres d'équipage et un gardien au port de Matane.

M. Dion n'a pas caché qu'il sera sans doute aussi question de la présente aventure pour le traversier-rail, de même que de l'impact que cette publicité pourrait avoir dans la région de Port-Cartier et de Sept-Îles où le projet reste à être concrétisé.



Le "Georges-Alexandre Lebel", en service depuis un an

# Le jumelage Lévis Grand-Quévilly fêtera son 10e anniversaire en juin

par Gilles PEPIN  
du Bureau du Soleil

LEVIS — La ville de Lévis célèbre, en juin prochain, le dixième anniversaire du jumelage de cette municipalité avec celle de Grand-Quévilly.

Au moins deux représentants du conseil municipal de Lévis, le maire, M. Vincent-F. Chagnon, et le conseiller municipal, M. Marcel Lacroix, se rendront en France pour un événement spécial prévu pour les 16, 17 et 18 juin. Les dirigeants de la ville de Grand-Quévilly rassembleront alors des délégués de cinq villes de différents pays, avec lesquelles cette municipalité est jumelée.

Le jumelage de Lévis avec cette ville de Normandie remonte officiellement au 11 mai 1969, a rappelé au SOLEIL, hier, le maire Chagnon. Le lien qui est ainsi entretenu est beaucoup plus social qu'autre chose, a signalé M. Chagnon, en rappelant l'objectif qui est surtout de fraterniser et d'ouvrir des horizons pour les jeunes gens qui ont ainsi l'occasion de participer à d'intéressants programmes d'échanges.

### Liens historiques

Grand-Quévilly, une ville industrielle située en banlieue de Rouen, est elle-même jumelée avec des municipalités d'Allemagne, d'Israël, de Madagascar, d'Angleterre, en plus d'entretenir des liens étroits avec les cousins de Lévis, au Canada.

Le jumelage de deux villes constitue une action qui s'inscrit dans la recherche de moyens pour consolider la paix universelle, selon M. Tony Larue, sénateur-maire de Grand-Quévilly. M. Larue est extrêmement

reconnaissant à l'endroit des Canadiens. Il n'a pas oublié le Régiment de la Chaudière qui a combattu en Normandie.

Tony Larue est un de ceux qui ont été secourus par les soldats canadiens; il leur doit personnellement la vie et il s'en souvient très bien, déclare le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon, qui parle de l'accueil des Canadiens à Grand-Quévilly comme étant toujours des plus chaleureux.

Sûrement en raison des origines ancestrales des Lévisiens, ceux-ci ont en effet toujours été accueillis comme des frères dans cette ville de Normandie. A deux reprises, il y a deux ans et il y a quatre ans, des jeunes gens de Lévis ont participé à des voyages là-bas et ils ont goûté à cet accueil fraternel dans des familles.

Cette année encore, a annoncé le maire Chagnon, il y aura un échange d'étudiants. Une trentaine de jeunes

Lévisiens se rendront à Grand-Quévilly pour la deuxième quinzaine du mois d'août, alors qu'un groupe semblable de Grand-Quévilly sera reçu dans des familles de Lévis pendant la première quinzaine de juillet.

L'expérience est très intéressante et très valable, a mentionné M. Chagnon, en signalant que des démarches sont faites, dès maintenant, pour préparer ce voyage-échange avec la participation de maisons d'enseignement, de parents et de la ville de Lévis.

# L'usine Baribeau de Lévis endommagée par un incendie

Un incendie à l'usine artisanale de Baribeault & Fils, au 281 rue Saint-Laurent à Lévis, a causé hier des dommages évalués sommairement entre \$75,000 et \$100,000.

L'alerte a été lancée vers 10h25 et sept policiers-pompiers se sont rendus sur les lieux avec deux camions-pompes et un camion pourvu d'une échelle aérienne.

A l'arrivée des sapeurs, le feu faisait rage dans une section du toit de l'entrepôt de séchage, surtout à l'endroit où se trouve le système de ventilation.

La rapide intervention des pom-

piers a permis de contrôler l'incendie dans une période de 90 minutes et de limiter les dommages à un dixième environ de la bâtisse qui a une superficie de 25,000 pieds carrés environ.

Les dégâts ont été particulièrement causés à une grosse quantité de bois qui venait d'être séché avant de servir à la confection de nombreux articles en bois.

Comme cette réserve de bois avait été affectée par l'eau et que ce matériel ne pouvait plus être séché une deuxième fois, il a été perdu en entier et c'est ce qui explique que les dommages ont été aussi considérables.

# Hausse du taux de la taxe à Saint-Jean-Chrysostome

par Gilles PEPIN

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — La facture de taxe municipale, pour le contribuable de Saint-Jean-Chrysostome, augmentera en moyenne de 9.5 pour 100. Selon le budget que le conseil municipal a accepté lundi soir de cette semaine, le taux de taxe passe de \$0.40 à \$0.45 par \$100 d'évaluation, alors que les taxes pour l'éclairage et le service d'eau subissent eux aussi une légère augmentation pour l'année 1979.

La taxe pour l'éclairage passe de

\$0.08 à \$0.12 par \$100 d'évaluation dans le secteur urbain et de \$0.025 à \$0.03 sur le territoire rural. Celle pour le service d'eau concerne les contribuables de l'agglomération urbaine et passe de \$0.75 à \$0.80 par \$100 d'évaluation. D'autres taxes demeurent inchangées, comme le taux de base pour l'eau (\$20 pour 40,000 gallons), celle des ordures (\$25) dans le secteur urbain et la taxe spéciale dans les nouveaux secteurs domiciliaires, qui est de \$0.50 du pied linéaire. Le nouveau budget municipal à Saint-Jean-Chrysostome est au montant de

\$1,727,054, ce qui est de 22.8 pour 100 supérieur au total du budget de 1978. L'augmentation se situe particulièrement au service de la dette, au chapitre du déneigement et de la machinerie ainsi qu'au service des ordures ménagères.

Le trésorier, M. Jacques Leblanc, qui s'apprête à envoyer un dépliant explicatif avec chaque compte de taxe, a révélé que l'année 1978 pour cette municipalité s'est terminée avec un surplus de \$5,648, ce qui laisse quand même un déficit accumulé au montant de \$159,414, qui est inclus dans le nouveau budget.

Le service de la dette prend 45.4 pour 100 du budget, en 1979, soit un montant de \$784,094. L'évaluation impossible se chiffre par \$54.5 millions. La population de Saint-Jean-Chrysostome est actuellement d'environ 6,200 habitants.

**UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS**

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur, telles que boeuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros.

SOC DE PORC roulé, fumé (jambon cottage complet) lb	1.79
SAUCISSE LARD et BOEUF emballage de 1 lb	1.29
CRETONS MAISON apprêtés selon les meilleures traditions, contenant de 2 lb	3.59
GROS POULET congelé, éviscéré Canada Cat. Utilité, 5 à 7 lb	1.29
POITRINES DE POULET bien dodues, congelées, boîte de 5 lb	7.99
CUISSES DE POULET congelées, boîte de 5 lb	6.49
ROTI DE SOC et d'ÉPAULE DE LARD complet	1.29
BACON ECONOMIQUE TRANCHÉ SANS COUENNE FABRICATION MAISON emballage 1/2 lb	.65
ROSBIF DE SURLONGE désossé, complet	2.65
LANGUE DE BOEUF	lb .95
SPECIAL STEAK T-BONE	lb 2.79

• Commandes téléphoniques exécutées avec soin, du lundi au vendredi  
• Stationnement pour notre clientèle à côté du magasin  
• Nous vous offrons un vaste choix de jambons et bacon préparés à la mode d'aujourd'hui.

LUN - JEUDI de 8:30 à 5:30 - VEN. de 8:30 à 9:00 - SAM. de 8:30 à 5:00

**Carrier & Coulet** Tél.: 522-5291  
345, RUE DU PONT, QUE.  
**BOEUF DE L'OUEST** GROS ET DETAIL

(Annonce) **EXPO 2500**

**VOYAGES A KITCHENER**

Lors de l'exposition des produits "Schneider's" tenue chez Paul Vennes Inc., les 10 et 11 novembre 1978, deux prix de présence ont été attribués. Les heureux gagnants sont, de gauche à droite: MM. Pierre Bertrand, de Boucherie Pierre, Ancienne-Lorette, et Marc Lapointe, du Château Frontenac. Sur notre photo, le directeur général de Paul Vennes Inc., Monsieur Jean-Louis Vennes, fait la remise des billets d'avion aux gagnants.

**RADIO AMATEUR ET ONDES COURTES**

Explorez le monde entier • Radio-téléphone mobile • Cours complets en classe et par correspondance débutant en janvier • Magasin d'équipement et démonstrations gratuites.

**LES SERVICES V.E. INC.**  
4264 St-Félix, Cap-Rouge 658-7388  
Permis du ministère de l'Éducation #69567

---

**AVIS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC-EST.**

L'ASSEMBLEE générale annuelle de la Caisse populaire de Québec-Est aura lieu le mercredi 24 janvier 1979, à 20h00, à l'Hôtel Holiday Inn, de St-Roch, Québec.

Les buts de cette assemblée sont la reddition des comptes et l'élection de nouveaux officiers. L'assemblée générale devra également se prononcer sur la modification du nom de notre caisse qui est la suivante:

**Caisse populaire Québec-Est**  
au lieu de  
**Caisse populaire de Québec-Est**

Tous sont cordialement invités.

**YVAN CARON**  
Secrétaire

**vendredi soir, surveillez le ciel de Québec**

**UNIMAR**

Air-Caméra Ltée - 651-7191, en collaboration avec LE SOLEIL

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur ·

**Saint-Jean-Chrysostome**

# Construction d'école compromise par la loi sur le zonage agricole

par Gilles PEPIN

**SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME** — La Commission scolaire Chaudière-Etchemin a un petit problème avec son projet de construction d'une école à Saint-Jean-Chrysostome: le terrain sur lequel est prévue cette construction est "zoné" agricole.

La commission scolaire vient de demander à être entendue incessamment par la Commission de protection du territoire agricole. Sa demande, visant l'exclusion de ce terrain de la zone agricole, fut adressée au prési-

dent de cette commission, Me Pierre-Luc Blain, jeudi dernier.

Le problème est urgent, puisque la construction de l'école doit débiter au printemps pour être terminée en décembre prochain. "La construction devrait être entreprise au plus tard au début de mai", a mentionné, hier, le directeur général de la Commission scolaire Chaudière-Etchemin, M. J.-Médard Leblanc.

Une nouvelle école est devenue nécessaire en raison d'une surabondance d'étudiants à l'école Taniata, située près de l'église. Cette école

contient déjà plusieurs classes qui ont été aménagées temporairement dans des locaux de service; on y a greffé aussi sept locaux modulaires, en arrière de la bâtisse.

La future école contiendra 16 classes. Il est prévu par la commission scolaire que, dès son ouverture, en janvier 1980, seulement deux classes ne seront pas occupées; cela, en tenant compte uniquement de la clientèle actuelle. Et comme cette municipalité s'agrandit très rapidement, on peut s'attendre à ce que la nouvelle école soit prochainement trop petite.

**Secteur domiciliaire**

Le terrain désigné pour cette future école est situé à l'angle du Chemin Vanier et de la rue des Prairies est. Cet emplacement se situe dans un secteur domiciliaire appelé à se développer rapidement.

Déjà plusieurs maisons sont situées sur le territoire, environnant ce terrain; les services publics, comme l'eau et les égouts y sont installés pour un grand nombre d'autres habitations.

Il n'y a donc pas que la commission scolaire qui soit prise avec le problème du zonage agricole. Le conseil municipal, en effet, a lui-même présenté une demande d'exclusion à la Commission de protection du territoire agricole, le mois dernier.

"Nous savons que la commission a reçu de nombreuses demandes semblables, mais nous avons insisté pour être entendus parmi les premiers", a déclaré au SOLEIL, le maire de Saint-Jean-Chrysostome, M. Arthur Roberge.

La municipalité, aussi bien que la commission scolaire, ne prévoit toutefois pas de difficultés à faire accepter sa demande par la Commission de protection du territoire agricole.

D'abord, la loi 90 sur le zonage agricole prévoit des exceptions pour des édifices d'utilité communautaire, alors que la municipalité, avant même l'acceptation de la loi, avait déjà planifié son développement et installé ses services sur le territoire concerné.



Le Cooprix de Sainte-Foy

Le Soleil, Jacques Deschênes

**Fédération des magasins Coop**

## Séance de conciliation remise à lundi prochain

par J.-Jacques SAMSON

Les 160 employés de bureau et d'entrepôt de la Fédération des magasins Coop de Québec, sous le coup d'un lock-out depuis lundi, devront attendre au début de la semaine prochaine avant de connaître les intentions de leur employeur. La séance de conciliation prévue pour hier matin, au ministère provincial du Travail a été remise à lundi, à la demande de la partie patronale.

Les employés maintiennent des lignes de piquetage aux abords du siège social de l'entreprise, rue Paradis, à Duberger.

Les administrateurs de la Fédération des magasins Coop ont décidé d'imposer un lock-out lundi, pour répliquer aux moyens de pression utilisés par les syndiqués et à des menaces proférées par des travailleurs. Une première rencontre de conciliation, mardi dernier, n'a pas permis de rapprochement sur les principaux points en litige: les salaires, les congés de maladie, l'ancienneté

et la classification des employés de bureau et le fonds de pension.

Les syndiqués, affiliés à la Fédération du commerce (CSN), accusent pendant ce temps leur employeur de chercher à "casser le syndicat" et d'utiliser "les mêmes tactiques" que celles enseignées par des avocats de New York et de Montréal dans leurs cours "Comment briser un syndicat".

Selon le négociateur syndical, Robert Lanouette, l'entreprise a procédé à une vingtaine de mises à pied et n'a pas respecté la liste d'ancienneté des employés lors des rappels au travail, dans six cas; a congédié l'un des chefs de file du syndicat et suspendu un autre travailleur pour trois jours.

Le directeur des ressources humaines à la Fédération des magasins Coop, M. Jean-Claude Simard, a expliqué au SOLEIL la semaine dernière que ces mises à pied ont été rendues nécessaires en vertu d'un "système opérationnel". La CSN, par contre, a logé des plaintes pour congédiement à la suite d'activités syndicales.

Le droit à la grève ou au lock-out était acquis depuis le 2 janvier. Le 13, les employés s'étaient prononcés en faveur de la grève dans une proportion de 91 pour 100.

**Une érosion**

Les 110 employés de bureau et d'entrepôt de la firme Proviso se réuniront en assemblée générale jeudi à Québec et ils pourraient aussi être appelés à accorder à leurs dirigeants syndicaux un mandat pour ordonner le déclenchement d'une grève au moment opportun.

Des négociations intensives se déroulent cette semaine entre les parties impliquées dans ces deux derniers dossiers de renouvellement de contrats collectifs.

## Le contrat d'un autre traversier sera-t-il accordé à la Davie?

(PC) — La Société des traversiers du Québec fera construire d'ici peu un autre traversier pour effectuer la liaison entre Montmagny et l'île aux Grues, a annoncé hier le ministre des Transports, M. Lucien Lessard.

Le Conseil des ministres pourrait alors être saisi d'un avis de M. Lessard pour que les Chantiers Davie, de Lauzon, jouissent de l'octroi du contrat.

Ce contrat, d'une valeur "d'environ \$2 millions", compenserait pour le fait que la Davie vient de perdre un contrat de \$9,5 millions aux mains de sa concurrente de Sorel, la Marine Industries, à la suite d'un appel d'offres.

Davie Shipbuilding avait fait une offre supérieure de \$300,000 pour la construction de deux traver-

siers sur la rivière Saguenay, ce qui lui avait fait perdre le contrat.

"Je n'avais pas le choix: la plus basse soumission a gagné", a commenté M. Lessard au sujet de l'octroi du contrat à Marine Industries.

M. Lessard a fustigé ceux qui l'avaient blâmé dans ce dossier. "Que serait-il arrivé si on avait décidé de passer outre aux règles habituelles et si on n'avait pas accordé le contrat au plus bas soumissionnaire", s'est demandé le ministre.

M. Lessard s'est engagé à rendre publics deux documents dans cette affaire: les soumissions faites par les deux compagnies et un rapport d'experts jugeant de la valeur des deux firmes de construction navale.

## Le taux de la taxe est haussé à Sainte-Croix

**SAINTE-CROIX** — Dans la municipalité du village de Sainte-Croix, dans le comté de Lotbinière, le taux de la taxe foncière est augmenté de dix cents, en étant porté à \$0.40 par \$100 d'évaluation. Celle des ordures ménagères passe de \$22 à \$25 par logement.

Pour l'année 1979, cette corporation municipale vient d'accepter un budget de l'ordre de \$417,000, ce qui est supérieur de \$45,000 au total des prévisions pour l'année dernière. Le propriétaire d'une maison évaluée à

\$30,000 paiera \$33 de plus, cette année.

Au chapitre des revenus, la taxe foncière rapportera \$66,000, la taxe de vente \$100,000, la taxe d'eau et d'égouts \$135,000. Une hausse d'environ 13 pour 100 des dépenses s'explique surtout par le remboursement d'un emprunt temporaire de \$20,000 et par une augmentation de \$10,000 au secteur des loirs.

L'évaluation imposable dans cette municipalité se chiffre par \$16.5 millions.

**COLLEGE DE CHAMPIGNY**

1400, boul. de l'Aéroport, Ste-Foy, Quartier Laurentien, G2G 1G6  
Tél.: 872-0508

- Institution privée, reconnue d'intérêt public
- Externat pour garçons (200 places)
- Internat pour garçons (30 places)
- Cours secondaire I, II, III, IV
- Voie enrichie et régulière
- Examen d'admission pour sec. I et II le samedi 27 janvier 1979 à 8h30 a.m.

Donner son nom en téléphonant au service de l'admission: 872-0508  
— Pour sec. III et IV, la demande d'admission se fait en communiquant avec le directeur des études: 872-0508.



**CHAMBRES DEMANDEES POUR LA PERIODE DU CARNAVAL**

Toute personne ayant des chambres à louer pour la période du Carnaval, du 1er au 11 février 1979, est priée de s'adresser, du lundi au vendredi, de 10.00 heures à 16.30 heures, à l'endroit suivant:

**COMITE DU LOGEMENT DU CARNAVAL**  
60, rue D'Auteuil  
Québec  
Tél.: 692-2471

"ACCUEILLIR CHEZ-NOUS DES VISITEURS PENDANT LE CARNAVAL, C'EST ASSURER LE SUCCES DU 25ème CARNAVAL DE QUEBEC"

"UN AUTRE SERVICE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC"



**ROBES**

"DERNIERE MODE"  
Sugg. jusqu'à \$28 pour **\$12.99**

Sugg. jusqu'à \$35 pour **\$17.99**

**JEANS LOIS**

RABAIS DE **50%**

**HABITS DE NEIGE**

Ensembles 2 pièces  
Sugg. jusqu'à \$49.99 pour **\$24.99**

**ENSEMBLES EN RATINE DE VELOURS**

EN SPECIAL à **\$28 et \$30**

**MANTEAUX D'HIVER**

RABAIS DE **33 1/3 à 50%**

**UN LOT DE BLOUSES**

Sugg. jusqu'à \$15 pour **\$2.99**

**JUMPERS, JUPES, BLOUSES, ENSEMBLES-PANTALONS**

Sugg. jusqu'à \$35 pour **\$4.99**

**ENSEMBLES DE SKI**

2 pièces  
RABAIS DE **33 1/3%**

TOUTE VENTE FINALE



**PLACE STE-FOY QUEBEC 10 653-8153**

## VENTE RENOVATION



REDUCTION D'INVENTAIRE **JUSQU'À 75%**

**50 à 60% DE RABAIS**

LA VENTE DEBUTE JEUDI A 10h.

**BLOUSONS EN ULTRA-SUEDE**

Couleurs assorties

aussi **HABITS**

100% laine ou laine et polyester.

Ex.: **HABITS D'ETE**

Vous qui partez vers le Sud, voilà une occasion en or

**COMPLET SAVILE ROW**

Rég. \$250 pour

**\$99.99**

Aussi **HABITS QUATRE SAISONS Spécial \$112.99**

SAVILE ROW - PIERRE CARDIN - CHRISTIAN DIOR - WOLSEY - UTEX - CROYDON - PARIS - ARROW - CACHAREL - RIVIERA - J. MILLER - PARK LANE - BONDA TEXTILE

aussi **COLS ET CHAPEAUX** on **FOURRURE**

**LIQUIDATION COMPLETE** jusqu'à **\$100,000.00** de marchandises

**dalmore**

CORP.  
PLACE STE-FOY - 653-0432  
CHARGEX - MASTER CHARGE - DINER'S CLUB

P.S. Ameublement à vendre